

CASTANET

www.castanet-tolosan.fr

Lien

La rentrée : c'est reparti !

8 > 9

THÉÂTRE

Louis XVI

Ils me prennent la tête...



Sam. 7/11
20h30



Flashez
la vidéo

Réservez en ligne sur www.castanet-tolosan.fr

5-6-7



sommaire

4 courrier du Maire

5 vie de ville

COP 21 qu'est-ce que c'est ?
Rentrée scolaire

10 vie municipale

Actualité du Conseil municipal
Expression des groupes politiques
Hommage à Pierre Boissin

13 intercommunalité

Contrat d'accompagnement à la scolarité

14 ça bouge à Castanet

Événement

Fête aux parcs

Culture

Les journées du patrimoine

Sport

Les jeunes du CRAHB à l'honneur !



CASTANET
TOLOSAN

■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: A. Lafon ■ RÉDACTEUR EN CHEF P. Guzacq
■ COMITÉ DE RÉDACTION B. Armandary, M.-L. Chauvin, A. Fournié, B. Hébrard
de Veyrinas, V. Maumy, M. Mauro, P. Paris, G. Rieunau ■ RÉDACTION S. Audouy, C.
Forestier-Karsenti, ■ SÉCRÉTARIAT DE RÉDACTION/INTERFACE WEB E. Llantia ■
Mairie de Castanet-Tolosan 29, avenue de Toulouse, BP82505, 31325 Castanet-
Tolosan cedex, tél. : 05 62 71 70 40, fax : 05 62 71 70 41 ■ CRÉDIT PHOTO
V. Laratta ■ CRÉATION Ogham ■ IMPRESSION Imprimerie Delort ISO 14001, ZI de
Vic, 2-4, rue de l'Industrie, 31320 Castanet-Tolosan ■ TIRAGE 7000 ex. sur papier issu
de forêts durablement gérées ■ Dépôt légal



8-9



14 -15



18



l'édito

Arrêtez-vous un instant et écoutez ...écoutez battre le cœur de notre planète, car c'est aussi le vôtre, celui de vos enfants et petits-enfants. Du 30 novembre au 11 décembre prochains aura lieu à Paris la COP 21 - la conférence des Nations Unies pour le climat. Durant 12 jours, la France et le monde vont vivre au rythme de cet événement, les chefs d'Etat vont s'y retrouver pour discuter, parlementer et pour, espérons-le, **adopter in fine un accord universel sur le climat, qui permettra de limiter à 2°C la hausse de la température terrestre à horizon 2100!** L'enjeu est de taille, puisque si nous n'agissons pas aujourd'hui, c'est tout notre écosystème et celui des générations à venir qui sera impacté, avec en ligne de mire la problématique des réfugiés climatiques.

Grands de ce monde, citoyens, entreprises, associations, collectivités, nous sommes tous concernés ! Aussi, depuis plus de 10 ans, nous œuvrons au cœur de notre territoire et à l'échelle de l'intercommunalité à mettre en œuvre une politique vertueuse en matière de développement durable : **plus de 200 actions ont déjà été réalisées par notre commune, certaines ayant un impact direct sur le réchauffement climatique.** Par des gestes simples et du bon sens, nous pouvons tous participer à cet effort planétaire pour l'avenir de nos enfants !

Par exemple pour l'avenir des 1 218 enfants qui ont fait leur rentrée scolaire à Castanet-Tolosan ! C'est toujours avec beaucoup de joie que nous les accueillons. Avec mon équipe municipale, nous nous attachons à rendre ce moment agréable pour toute la famille. Et pour la deuxième année consécutive, les écoliers castanéens vont bénéficier d'un TAP (temps

d'activités périscolaires) gratuit et légèrement modifié en cette rentrée 2015. En effet, nous avons retravaillé, en lien avec les partenaires éducatifs, le panel des activités proposées. Ces activités sont désormais adaptées à chaque tranche d'âge, avec une attention toute particulière aux tout petits des écoles maternelles, particulièrement sensibles aux changements de rythme.

Pour aller plus loin dans notre réflexion autour de l'école, nous organiserons prochainement des Assises de l'éducation ou parents et partenaires éducatifs seront invités à s'exprimer sur l'avenir de l'école et plus largement sur la place de l'éducation dans notre société.

Si l'école reste le premier lieu de transmission des savoirs, l'éducation se vit aussi en dehors de ses murs, à l'occasion par exemple de rencontres sportives et de pratiques culturelles dispensées par les associations. En effet, ces structures jouent un rôle essentiel dans le développement des facultés intellectuelles et physiques de nos enfants. **Preuve en est avec le CRAHB, ce club de handball, qui a vu son école de sport labellisée par la fédération française de handball,** reflet de l'engagement du club en faveur de la formation des jeunes. Côté culture, le service culturel de la mairie et les associations castanéennes proposent tout au long de l'année des spectacles et des manifestations, comme les Journées du patrimoine, où chacun peut apprendre et échanger autour d'un thème ou d'une émotion !

Arnaud Lafon
Maire de Castanet-Tolosan



Stationnement très gênant : l'amende passe à 135 €

J'ai lu dans la presse qu'il y avait un renforcement des sanctions concernant le stationnement interdit en ville, maintenant stationner sur un trottoir coûte 135 € aux automobilistes ! Cette amende s'applique à quoi exactement ?

Arnaud Lafon : Effectivement, les automobilistes stationnant sur les trottoirs, les passages piétons, les pistes cyclables... s'exposent désormais à une amende de 135 € au lieu de 35 €. Cette nouvelle disposition du Code de la route, applicable depuis le 1^{er} juillet, intervient dans le cadre du Plan d'actions pour les mobilités actives et le stationnement. Si les motards sont eux formellement exclus du champ d'application de cette nouvelle contravention, ils restent néanmoins redevables de l'amende à 35 €. Se garer à cheval sur le trottoir ou un couloir de bus quelques minutes pour aller chercher sa baguette de pain peut coûter cher. Cet acte peut avoir de graves conséquences sur la sécurité des piétons et des cyclistes. Nous pratiquons donc sur notre territoire communal une tolérance zéro envers ces comportements qui mettent particulièrement en danger les piétons vulnérables comme les enfants, les mamans avec leur poussette ou les personnes en fauteuil roulant. Ainsi, la police municipale mène régulièrement des actions de répression à proximité des groupes scolaires où le stationnement gênant est malheureusement encore récurrent.

Stationnement très gênant :

Le nouvel article du code de la route qualifie de stationnement très gênant, le stationnement d'un véhicule :

- dans les voies de bus ;
- sur les emplacements réservés aux personnes handicapées (PMR) ;
- sur les emplacements réservés aux véhicules de transport de fonds ;
- sur les passages piétons ainsi que 5 mètres en amont de ces passages sauf balisage explicite ;
- sur les voies vertes et les pistes cyclables ;
- sur les trottoirs (sauf pour les motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs) ;
- à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers ;
- proche des bouches d'incendie.

Alcool au volant : cible des jeunes

Les accidents de la route sont toujours la première cause de mortalité chez les 15-29 ans et un quart des accidents mortels implique un jeune conducteur. Devant ce constat, le législateur a décidé d'abaisser le taux maximum de 0,5 g d'alcool par litre de sang à 0,2 g pour les jeunes conducteurs (moins de 3 ans de permis ou 2 ans avec la conduite accompagnée). Pour mémoire, être arrêté sous l'emprise de l'alcool (au-delà de 0,2g ou 0,5g) ou de stupéfiants est passible d'une amende de 4 500 € et d'une perte de 6 points sur le permis de conduire.

La fin des oreillettes au volant

J'ai appris à mes dépens que les oreillettes aux volants sont maintenant interdites ! C'est un comble, je ne vois pas de problème de sécurité à cette utilisation.

A. L. : Parmi les nouveautés entrées en vigueur dans le code de la route depuis le 1^{er} juillet, figure également l'interdiction de l'utilisation des oreillettes, écouteurs ou casques lorsque l'on est au volant d'un véhicule. Cela qu'il s'agisse d'écouter de la musique, la radio ou de téléphoner. Les contrevenants s'exposent à un retrait de 3 points et à une amende de 135 €. Pourquoi une telle mesure ? Des études ont révélé que les risques d'accident sont multipliés par quatre lorsqu'on téléphone au volant. Il est également démontré que le conducteur est moins attentif à son environnement lorsqu'il porte des écouteurs, car il n'est pas en mesure d'entendre les bruits extérieurs. Seuls sont dorénavant autorisés, les systèmes qui passent par les haut-parleurs de l'autoradio, du GPS ou d'un kit type Bluetooth.





Objectif : limiter à 2 °C la hausse de la température sur terre.

COP 21 : on s'engage pour le climat

Du 30 novembre au 11 décembre aura lieu à Paris la COP 21, la Conférence des Nations unies sur le climat, qui vise à limiter à 2 °C la hausse de la température terrestre sur le siècle par rapport à la période préindustrielle. Cette conférence doit voir l'adoption d'un accord universel sur le climat pour réduire les émissions polluantes et faire face aux changements climatiques.

À quelques semaines de cette rencontre, retour sur les actions déjà entreprises par la Ville de Castanet-Tolosan en faveur de la diminution des émissions des gaz à effet de serre (GES) et pour faire face au changement climatique.

Changement climatique, de quoi parle-t-on ?

Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat* (GIEC) définit le changement climatique comme une modification sur une longue période (plus de 10 ans) de la température moyenne des océans et de l'atmosphère. Ces changements peuvent être dus à des processus intrinsèques à la Terre, à des influences extérieures ou, plus récemment, aux activités humaines. Selon le GIEC, c'est l'augmentation des concentrations de GES issus des activités humaines qui, en piégeant plus d'énergie dans l'atmosphère, est la cause majeure du changement climatique récent.



Favoriser les modes de transports doux et développer l'usage des véhicules peu émetteurs de GES

Sur l'agglomération du Sicoval le transport routier représente à lui seul 55 % des émissions de GES, dont 74 % pour la seule voiture individuelle.

- 13 km de pistes cyclables ou mixtes ont été créés sur la commune visant à soutenir l'usage de modes de transports doux.
- Gestion du parc automobile municipal : achat de véhicules mixtes essence/GPL et d'un véhicule 100 % électrique.

** groupe chargé d'évaluer et de synthétiser les travaux menés par les laboratoires du monde entier, afin de mieux comprendre les risques liés au réchauffement de la planète, d'en prévoir les conséquences et de définir les stratégies pour les pallier.*



Le chiffre

En 2030, près de deux tiers de la population mondiale vivra en ville et **75 %** des émissions de gaz à effet de serre (GES) y seront produites.





Conservation et valorisation du patrimoine naturel et arboré du territoire communal

La présence de la nature en ville et plus particulièrement des arbres de haute tige participe à l'absorption des GES dont ils se nourrissent. De plus, l'entretien raisonné de ces espaces participe à une moindre émission des produits impactant l'atmosphère.

- La commune de Castanet-Tolosan offre 294 m² d'espaces verts-naturels par habitant : situation exceptionnelle dans l'aire urbaine toulousaine.
- 25 % du territoire communal est classé en zone verte protégée.
- Objectif zéro phytosanitaire d'ici 2020 : extension du désherbage thermique et mécanique aux abords des aires de jeux et des écoles, puis à terme sur l'ensemble de la commune.
- Renouvellement du patrimoine arboré et arbustif : sur un an, 100 arbres plantés pour 30 abattus (sujets malades).
- La collectivité s'est vue certifiée par la FREDON - Fédération Régionale de la Défense contre les Ennemis des cultures - sa démarche en matière d'entretien des espaces publics, notamment pour l'utilisation des produits phytosanitaires.



Gestion des déchets

Chaque habitant du Sicoval produit en moyenne 551 kg de déchets par an, dont seulement 26 % recyclés. Le recyclage des matières non organiques permet la baisse d'une part de l'extraction de matières non renouvelables (pétrole pour le plastique) et d'autre part diminue les émissions de GES en n'étant pas détruit par incinération.

- Collectes en Mairie des produits recyclables menées par des institutions ou associations : bouchons, lunettes, laines, téléphones portables, piles...
- Associations et écoles encouragées à réaliser le tri sélectif : installation d'un compostage pour les Jardins familiaux et dans certains quartiers comme celui des Ormes. Éveil à l'écologie et à l'environnement avec le Conseil Municipal des jeunes et l'opération « incroyables comestibles ».

- Dématérialisation de certains actes administratifs et diminution des impressions papier en Mairie.
- Collectes des caquettes du marché et mises à disposition des administrés, ventes des déchets ferreux, tris et valorisation des déchets bois et carton.



Une meilleure gestion de l'eau

La raréfaction des ressources en eaux due au changement climatique nécessite une meilleure gestion de cet élément.

- Entretien des 45 hectares d'espaces verts : les services de la Ville recyclent le bois d'élagage en paillage autour des arbustes et massifs afin de limiter l'évaporation de l'eau et donc sa consommation.
- Récupération de l'eau du Canal du Midi pour l'arrosage des terrains de sport, des Jardins familiaux et des jardinières.
- Généralisation du goutte à goutte dans les massifs et utilisation de vivaces et graminées, moins gourmandes en eau.
- Un « Ambassadeur des fluides » veille au contrôle de la consommation de l'eau dans les bâtiments publics. Généralisation sur l'ensemble des bâtiments communaux de mousseurs et de programmeurs à tous les points d'arrosage.





Amélioration de la performance énergétique

Sur notre territoire de l'agglomération, le secteur résidentiel représente à lui seul 33 % des émissions de GES.

- Réseau chaleur bois: la ville réalise dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain Camus-Souleillade un réseau de chaleur bois (ce système de chauffage renouvelable desservira un grand nombre de foyers dans le quartier des Fontanelles).
- Objectif baisse de 30 % de la consommation énergétique de la commune: adoption d'un éclairage public économe en énergie et remplacement progressif de l'ensemble des candélabres de la commune.
- Baisse de la consommation et des coûts du gaz: un contrat d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire a été conclu avec un prestataire. Hors le contrôle et l'entretien du matériel, le contrat comprend une clause d'intéressement sur la performance énergétique, selon les consommations de combustible avec une répartition à 50 % des économies constatées entre la commune et le prestataire (PFI).
- Participation de la commune aux ateliers pour l'élaboration de la Charte qualité de l'éclairage public du Sicoval, signature prochaine de cette charte.



Assistance aux plus démunis face aux changements climatiques

La multiplication et l'intensification ces dernières années des épisodes de canicule, de grand froid et d'intempéries accentuent la fragilité des personnes dites vulnérables face à ces phénomènes.

- La ville s'est dotée : d'un Plan Communal de Sauvegarde; Plan Canicule; Plan Neige et Grand Froid.

« C'est toute une politique gouvernementale et intergouvernementale qui sera mise en lumière lors de la **COP 21**. Au-delà de cette rencontre internationale et depuis plus de 10 ans notre Municipalité œuvre en faveur du développement durable. A ce jour, ce sont 200 actions qui ont été mises en œuvre ! Conscients du travail qui nous reste à accomplir et comme abordé en Conseil municipal, nous réfléchissons actuellement à la création d'un groupe de travail afin d'être encore plus vertueux en la matière ».

Arnaud Lafon, Maire de Castanet-Tolosan



Adaptation urbaine au changement climatique

Il fait aujourd'hui deux degrés de plus en moyenne qu'en 1900, avec une augmentation d'1,5 °C depuis 1980. Selon les scénarii, on prévoit 2 à 2,5 °C supplémentaires pour le cas le plus optimiste, et 4° à 4,5 °C pour le plus pessimiste d'ici 2100.

- La Ville travaille à limiter les risques de perte d'espèces en cas d'épisode climatique rare par la diversification de la palette végétale.
- Travaux d'isolation des bâtiments publics anciens, respect des nouvelles normes de construction et d'isolation des bâtiments neufs (normes RT 2012). Ces travaux sont d'autant plus appréciés lorsqu'on sait qu'un logement perd 75 % de son énergie par le toit et les murs.
- Diminution de la consommation foncière (des sols) par la densification de l'urbanisation.





LE SAVIEZ-VOUS?

La Ville emploie actuellement 5 personnes en contrat emploi d'avenir : formées en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que dans le domaine de l'entretien, elles assurent leurs missions au profit des écoles tout en acquérant une expérience professionnelle polyvalente.

Visite des classes par M. le Maire et son adjointe à l'éducation, Mme de Veyrinas

C'est la rentrée !

Le 1^{er} septembre, ce sont 1 218 enfants qui ont retrouvé les bancs des écoles castanéennes. Sécurisation des accès, équipement numérique... zoom sur les services et les projets mis en place pour les écoliers.

La Ville ne compte pas moins de 45 classes, réparties sur 4 groupes scolaires : 772 élèves sont inscrits dans les 29 classes de niveau élémentaire, tandis que 434 petits fréquentent les 15 sections de maternelle. La CLIS, classe pour l'inclusion scolaire, compte quant à elle 12 écoliers.

Des effectifs en hausse

La ville a obtenu l'ouverture d'une 9^e classe dans le groupe Danton Cazelles. « Il y a beaucoup de nouveaux logements, et nous attendons donc l'arrivée d'autres enfants, explique Béatrix de Veyrinas, adjointe au Maire déléguée à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse. L'an dernier, entre le 1^{er} octobre et le premier jour d'école, nous avons ainsi enregistré 20 nouvelles inscriptions. »

L'école, pour tous...

Depuis de nombreuses années, Castanet-Tolosan accueille une CLIS. Cette structure permet de scolariser les élèves en situation de handicap pour leur permettre de suivre, en totalité ou partiellement, un cursus scolaire ordinaire. Située au groupe Damase Auba, la CLIS dispose d'un enseignant spécialisé; en dehors des heures de classe, dans la cour ou à la récréation, les élèves de la CLIS jouent et fréquentent les enfants des autres classes. « C'est un formidable dispositif, commente



Béatrix de Veyrinas. *Non seulement il offre des possibilités de scolarisation aux enfants dits différents, mais il permet en outre aux autres élèves de voir que la différence existe et qu'elle n'empêche pas de faire plein de choses. »*

...en toute sécurité

Différents moyens sont mis en œuvre pour rendre l'accès à l'école plus sûr. En termes de prévention, la police municipale organise ainsi depuis 3 ans une semaine de sensibilisation à la sécurité routière dans chacune des 4 écoles maternelles de la Ville: il s'agit pour les plus petits de mieux appréhender l'espace routier, de connaître la signalétique essentielle et d'apprendre les gestes qui sauvent comme le bouclage de la ceinture. Pour être mieux assimilés, ces enseignements « théoriques » font l'objet de mises en pratique ludiques: un siège auto installé pour l'occasion sert à s'entraîner à s'attacher en voiture, tandis que le buggy brousse* transforme les élèves en apprentis conducteurs...

En complément de cette action préventive, la police municipale effectue également des patrouilles aux moments les plus critiques: les entrées et sorties de classe. C'est également lors de ces périodes qu'interviennent les personnes embauchées par la Ville pour sécuriser la traversée des routes aux abords des 4 groupes scolaires. Pour effectuer cette mission, un jeune s'est notamment vu proposer un contrat emploi d'avenir et une « bourse au permis » qui lui permettra en fin de contrat d'obtenir le permis de conduire.

Du cahier au clavier

Les groupes scolaires déjà équipés de salles informatiques vont bénéficier de nouvelles installations, en effet, les classes et les salles des enseignants seront prochainement câblées. En accord avec les parents d'élèves et les équipes enseignantes, c'est cette solution qui a été adoptée, malgré son coût plus élevé que la solution par wifi, elle-même plus sujette à polémiques en termes de santé publique. La Ville investira fin 2015 environ 55 000 € pour raccorder les écoles. À terme l'objectif est d'installer dans chaque classe un vidéo-projecteur et une station de travail associée.

Les TAP pérennisés

Mis en œuvre en septembre 2014, les temps d'activités périscolaires (TAP) ont fait l'objet d'une première évaluation, après 3 mois de fonctionnement. Les résultats de l'enquête ont servi à faire évoluer ce service, en concertation avec les parents d'élèves et les écoles. Ainsi, les activités de découverte proposées aux enfants de maternelle ont été remplacées par des jeux libres, plus adaptés aux petits (conçus autour d'ateliers et de points jeux). En élémentaire, la répartition des enfants en groupes a été revue



Temps d'activités périscolaires

pour aboutir à des effectifs moins importants. Enfin, l'enquête a également montré quelles étaient les thématiques qui plaisaient le plus aux enfants: l'offre qui leur est faite a ainsi pu être mieux ciblée. « Si les TAP ont connu quelques évolutions, nous avons néanmoins conservé les mêmes principes: proposer un choix d'activités culturelles, sportives et linguistiques aux enfants, avec en outre une possibilité d'étude surveillée, précise Béatrix de Veyrinas. Nous avons également maintenu un taux d'encadrement supérieur aux préconisations, à 1 animateur pour 14 élèves en élémentaire et à 1 pour 10 en maternelle. Enfin, nous avons conservé la gratuité des TAP malgré des coûts importants. » L'an dernier, la facture pour les TAP s'élevait à 250 000 €.

Travaux d'été aux écoles

Outre les travaux d'entretien régulièrement réalisés dans les écoles tout au long de l'année, des chantiers plus spécifiques sont programmés pendant les grandes vacances. Cet été, au groupe Damase Auba, les plafonds de deux salles de classe ont été refaits et les luminaires ont été remplacés: désormais assuré par des LED, l'éclairage est plus confortable pour les enfants et plus économique.

À Danton Cazelles, c'est la sécurité des gradins situés dans la cour qui a été renforcée, avec la pose de barrières, tandis qu'aux Fontanelles, les toilettes des garçons ont été refaites et les poteaux de la cour ont été équipés d'un revêtement amortissant destiné à protéger les enfants qui les heurteraient en courant. Le groupe Dolto a été équipé d'un digicode afin d'éviter les intrusions extérieures. Enfin, un préau a été installé à l'école maternelle de Damase Auba.

* Jeu d'éducation à la route



Semaine de sensibilisation à la prévention routière

Actualités du Conseil municipal

L'intégralité des Conseils municipaux est disponible en mairie
et sur le site internet, www.castanet-tolosan.fr

Séance du 25 juin 2015

Compte Administratif 2014 - Budget Ville

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la Ville sur une année. Il est présenté à l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante.

Le Compte de Gestion est quant à lui réalisé par le Trésorier Principal. C'est le bilan financier du Comptable.

Le Conseil municipal approuve le Compte Administratif 2014 de la Ville; reconnaît la sincérité des restes à réaliser en dépenses, à hauteur de 523 497,53 € ; vote et arrête les résultats définitifs.

Adopté à la majorité

Garantie d'emprunt à la société HLM Cités-Jardins et convention de garantie d'emprunt avec la Ville - Acquisition amélioration d'un logement PLS

La société HLM Cité Jardins a formulé le souhait d'obtenir la garantie communale à hauteur de 100 % pour le prêt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations de 266 876 € .

Ce prêt est destiné à financer l'acquisition et l'amélioration d'un logement au 10, impasse de la Soulane qui contribuera à augmenter l'offre du parc de logements sociaux de la Ville. Le Conseil s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt. Les caractéristiques de la garantie d'emprunt ainsi que les modalités de sa mise en œuvre font l'objet d'une convention entre la Ville et l'emprunteur.

Adopté à l'unanimité

Création d'un poste dans le cadre du dispositif d'un contrat d'apprentissage

La Loi du 17 juillet 1992 a ouvert à titre expérimental la possibilité de conclure des contrats d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial.

Aussi, la Ville souhaite continuer à faire bénéficier les jeunes de ce dispositif et ainsi mettre en place un nouveau contrat d'apprentissage au sein de la collectivité.

L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Cinq contrats d'apprentissage ont été mis en place en 2012, dont trois jeunes ont obtenu leur diplôme. De ce fait, trois nouveaux contrats ont été créés en 2013, dont deux aux espaces verts et un au service bâtiment/plomberie.

L'apprenti au service bâtiments/plomberie terminant sa scolarité, il est ainsi opportun de créer un nouveau contrat d'apprentissage au service bâtiment/plomberie.

Adopté à l'unanimité

SDEHG - rénovation éclairage public

La Ville a sollicité le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) pour l'étude du dossier relatif à la rénovation de l'éclairage public avenue Jean Moulin, avenue Las Bessanos et rue des Fontanelles.

Le SDEHG a réalisé l'Avant-Projet Sommaire de cette opération qui comprend :

- Avenue Jean Moulin : remplacement de 23 appareils
- Rue des Fontanelles : remplacement de 14 appareils
- Avenue Las Bessanos : remplacement de 10 appareils

Ces appareils d'éclairage public vétustes seront remplacés par des ensembles d'éclairage public routiers décoratifs.

L'éclairage et l'extinction seront commandés par une horloge astronomique. Le coût annuel en électricité après rénovation est estimé à 1 142 € TTC/an.

Le coût total de ce projet est estimé à 140 250 €. La part restant à la charge de la commune serait de 58 807 €.

De plus, il est proposé de couvrir cette contribution par voie d'emprunt et de prendre rang sur un prochain prêt du Syndicat Départemental.

Adopté à l'unanimité



Expression des groupes politiques

GRUPE MAJORITAIRE REUSSIR ENSEMBLE CASTANET

Agir en adulte responsable

Souvent la politique se résume en des combats stériles et enfantins qui font se désintéresser les citoyens de l'action publique. Le taux d'abstention et la montée des votes protestataires sont aussi le symptôme d'une classe politique qui s'est elle-même discréditée.

Pourtant arrive souvent l'heure du retour à la raison, celle que nous impose la réalité.

Souvent décriée, vilipendée ou malmenée, la gestion communale vient de faire l'objet d'un contrôle approfondi mené par la Chambre Régionale des Comptes.

Organe indépendant, composé de magistrats financiers instructeurs, cette juridiction émet un rapport à l'issue de son examen. Ce rapport est rendu public et chaque citoyen peut dès lors librement se forger sa propre opinion sur l'utilisation de ses impôts.

Nous invitons nos administrés à prendre connaissance de ce dernier.

**La majorité municipale
autour d'Arnaud Lafon**

GRUPE LA GAUCHE RASSEMBLÉE

Nouveaux logements : combien et pour qui ?

Pour cette rentrée, notre groupe se fait écho ici de l'inquiétude des habitants face aux panneaux de permis de construire surgis ici ou là durant l'été, annonçant de nouveaux ensembles collectifs. Nous l'avons dit à plusieurs reprises : l'urbanisation dans Castanet donne l'impression d'un emballement non contrôlé, voire même encouragé par l'équipe municipale actuelle, restée sourde au rejet des habitants en maintenant le projet de la Ritournelle et en allant jusqu'à louer une partie de la Mairie à un promoteur immobilier!

Certes, notre commune doit se développer et accueillir de nouveaux habitants, mais sous réserve que les infrastructures suivent (écoles, salles de sport et de réunion,...). Quand on

voit par exemple le taux d'occupation des écoles lors de cette rentrée et l'aveu du Maire de l'incapacité financière de la commune à investir dans de nouveaux équipements, on peut s'interroger sur la maîtrise de ces développements menés sans concertation qui impacteront la qualité de vie à Castanet. Au même moment, un drame humanitaire interpelle l'Europe et nous interpelle directement : un afflux de réfugiés fuyant les guerres, ballottés et rejetés de pays en pays. Ce drame relativise forcément ce que nous dénonçons et nous affirmons ici comme en conseil municipal notre souhait que Castanet prenne sa part pour faciliter l'accueil de ces réfugiés.

Peut-on rêver enfin que les nouveaux logements construits dans notre commune soient adaptés et abordables pour ceux qui en ont besoin, qu'ils soient Castanéens d'origine ou venant d'autres horizons, plutôt qu'à des fins de spéculation et de profits pour propriétaires fonciers et promoteurs ? N'était-ce pas d'ailleurs la mission d'une structure comme la Semivalhe ?

**Le Groupe La Gauche Rassemblée
Marc Tondriaux, Sylvie Bories, Bernard Bagnéris, Cécile Payan, Bérengère Doerler, Patrick Prodron, Hélène Rouch.
www.gaucherassemblecastanet.fr**

GRUPE TOURNONS OUI !

8 bonnes questions

POURQUOI

Des centaines de logements sont vides, le nombre prescrit par le Plan Local de l'Habitat a été pulvérisé (500 %), plus de 3000 logements sont encore en cours, 1500 ont été livrés depuis 2010!?

- Alors que le maire clamait, pour être élu et réélu, « stoppons l'urbanisation », « construire coûte bien plus cher à terme que cela ne rapporte », de par le prix des services et équipements publics, construit-il toujours plus ?

- Pas un sou n'est prévu pour ces services et ces équipements ?

- Manque-t-on de logements sociaux et certains immeubles n'en comportent aucun ?

- Se baser sur 11000 hbts alors que ce chiffre est celui de l'INSEE de...2011 !!! Un leurre.

Notre UGV (urbanisation à grande vitesse), nous propulse à 14000 !)

- Avoir dépensé 97500 euros dans des festivités en 2014, et dans le même temps avoir baissé les subventions aux associations de 60000 euros ?

- Avoir le record de France du nombre de caméras par habitant et une insécurité en hausse ? (les chiffres qu'on vous donne, ne concernent que les plaintes...enregistrées ! un leurre)

- Embaucher et donner des logements sociaux à des personnes venues parfois de très loin, en oubliant les Castanéens ?

RESULTAT

Record du taux d'imposition sur le foncier bâti. L'insécurité regagne du terrain, le chômage aussi, les services sont saturés, les équipements publics aussi ! La circulation et le stationnement se dégradent.

Pire encore, ce maire se réfugie derrière le dernier rapport de la cour des comptes dont les chiffres datent de...2011. Un comble. Servir 11000 hbts n'est pas pareil qu'en servir 14000 aujourd'hui ! Idem pour les impôts ! Ce rapport ne reflète en aucun cas la réalité ! Vous avez voté contre ces gens-là en grande majorité, vous ne vous êtes pas trompés, ils font du béton, faut les désactiver.

**Le Groupe Tournons oui!
Patrice Tournon
et Bernard Garrafouillet**



Hommage à Pierre Boissin

Maire de Castanet-Tolosan de 1983 à 1986

C'est en septembre 1982 que Pierre Boissin est élu Maire de Castanet-Tolosan pour la première fois. Il succède à Hubert Vidal qui fut contraint d'organiser de nouvelles élections municipales, ses conseillers municipaux ayant refusé de voter le budget de la commune. « *Le Conseil municipal connaissait une période compliquée* » se souvient son épouse, « *un soir trois conseillers municipaux sont venus chez nous pour demander à mon mari de se présenter à la mairie. Ils étaient à la recherche d'un homme sans étiquette et loin du conflit qui opposait les membres du conseil municipal de l'époque.* » Pierre Boissin, cadre retraité d'EDF, prend le temps de la réflexion et accepte de se présenter avec le soutien de sa famille « *Nous avons l'habitude de recevoir des hommes politiques chez nous, c'était un monde qui ne m'était pas inconnu* », explique Mme Boissin.

À la question d'un journaliste de l'époque « *Que pensez-vous de vos administrés ?* », Pierre Boissin, Maire de Castanet-Tolosan répondait alors : « *du bien, du bien, car sous un côté assez impulsif, ils sont très attachés aux traditions du terroir et je pense sans trop me tromper pouvoir compter sur tous sans aucune distinction de race, d'étiquette politique ou de religion* ».

Du bien, du bien... à la question « *quel était le principal trait de caractère de votre mari ?* », Mme Boissin répond : « *c'était un homme qui faisait facilement confiance, même à ceux qui lui étaient inconnus. Il était aussi très généreux, très humain.* » C'est ainsi qu'il accueillit un soir

dans leur maison, deux enfants laissés seuls dehors et dont le père menaçait physiquement la mère. Une autre fois, c'est un sans-abri qui a trouvé refuge chez les Boissin. Et, à l'hiver 85, il organisa de nuit une permanence grand-froid à la mairie.

Sur la question du social, Pierre Boissin avait son idée : « *La population est saturée de tous ces idéologues qui veulent le bonheur de tous, mais qui ne font rien pour cela ou pas grand-chose. Vouloir faire du social, c'est bien, mais cela ne doit pas se limiter à des idées et une étiquette, ce devrait être l'œuvre de tous car le social n'a pas de couleur.* »

Durant son mandat, auquel il décida de mettre fin prématurément en 1986, épuisé par les guerres intestines de sa majorité municipale, Pierre Boissin aura eu à cœur de moderniser les services de la Mairie. Il décida de créer au sein de l'ancienne Mairie - actuelle Maison des solidarités - un pôle administratif dans lequel il regroupa l'ensemble des services administratifs. Car avant son arrivée, le secrétariat général, les services comptabilité, informatique, ressources humaines et l'État civil étaient éparpillés dans trois locaux, situés dans la résidence des Ormes. « *Les administrés de l'époque devaient alors passer d'un bâtiment à l'autre en fonction des demandes ou démarches qu'ils avaient à accomplir* », explique Mme Boissin. C'est donc dans un souci de qualité de service public rendu aux habitants, que le regroupement a eu lieu. La modernisation des services continua ensuite avec la sécurisation des actes juridiques de la collectivité et l'acquisition de postes informatiques dédiés aux services comptabilité et ressources humaines. Ici encore, la modernisation des services allait de pair avec efficacité, puisqu'auparavant les agents devaient se rendre une fois par semaine au Sicoval pour enregistrer et mandater les factures !

La qualité de service public chevillée au corps, Pierre Boissin fit construire le quatrième groupe scolaire des Fontanelles. Il décida de l'acquisition par la mairie du château de Gouttes, qui deviendra en 1998 l'actuel Hôtel de Ville. Il créa la première crèche de la commune (dont les locaux étaient situés dans le château de Gouttes)... Il hérita de l'épineux dossier de la halle métallique (située place Pierre Richard) qui faute d'entretien par ses prédécesseurs le contraint à en ordonner la démolition. Il fut également à l'origine de l'implantation sur la commune de deux grands acteurs économiques : l'enseigne de grande distribution et l'usine d'un célèbre fabricant de soda ; toujours présents sur le territoire communal.

« Vouloir faire du social, c'est bien, mais cela ne doit pas se limiter à des idées et une étiquette, ce devrait être l'œuvre de tous car le social n'a pas de couleur. »

P. Boissin



© Sicoval

OÙ S'ADRESSER ?

Que vous soyez volontaire pour être accompagnateur CLAS ou demandeur d'un soutien pour votre enfant, c'est au Sicoval qu'il faudra vous adresser*. Pour les élèves candidats au dispositif, un rendez-vous avec le coordonnateur CLAS du secteur, puis avec le directeur d'établissement sera ensuite prévu.

*Contact :
Emmanuelle BENASSI
07 63 21 40 41

Favoriser la réussite scolaire des élèves

Pour accompagner les élèves rencontrant des difficultés scolaires, le Sicoval coordonne sur son territoire des actions gratuites d'accompagnement à la scolarité.

Les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ont pour objectif de prévenir l'échec scolaire, par la valorisation des acquis des écoliers ainsi que par le renforcement de leur autonomie et de leur implication dans la vie collective. Créé en 1996 puis renforcé en 2000, le dispositif CLAS a été repris par le Sicoval en 2013 dans le cadre du transfert des services à la personne; il est co-financé par la Caisse d'allocations familiales. Actuellement organisé sur 10 communes du territoire dont Castanet-Tolosan, le CLAS a ainsi bénéficié l'an dernier à 319 jeunes: 182 élèves en élémentaire, 111 collégiens et 26 lycéens.

Soutenir les enfants et les parents

Loin d'être de la simple aide aux devoirs, l'action du CLAS est préventive: elle s'adresse aux enfants rencontrant des difficultés naissantes, et cherche à leur redonner confiance en eux-mêmes. Pour atteindre cet objectif, elle met en place un travail sur les apports méthodologiques et sur l'ouverture culturelle. Le soutien à la parentalité constitue le troisième axe d'intervention prépondérant: les parents

sont ainsi invités à participer aux ateliers, et des moments d'échanges et de rencontres avec eux sont également prévus, afin de les aider à suivre la scolarité de leurs enfants. Imaginé comme le maillon d'une chaîne, complémentaire et partenaire de l'Ecole et les familles, le CLAS intervient ainsi pour organiser la continuité éducative auprès des jeunes.

Une pédagogie de détour

Les ateliers, organisés hors temps scolaire, sont proposés au rythme de deux fois par semaine, dans chacune des quatre écoles de la Ville ainsi qu'à l'Espace Malraux pour les collégiens. Les élèves sont accueillis par groupes de quatre maximum par accompagnateur CLAS. Ils sont 74 intervenants rémunérés et 30 bénévoles à œuvrer auprès des élèves sur le territoire du Sicoval. La contribution des volontaires est à ce titre essentielle: leurs passions, leurs savoir-faire sont autant de ressources mises à profit par le dispositif pour guider les jeunes dans des projets culturels, et favoriser ainsi le développement de leur curiosité et leur plaisir d'apprendre.

319 jeunes
ont bénéficié du
CLAS en 2014



© Sicoval

14 ça bouge à Castanet

Parc de la Mairie

Vendredi 4 septembre

- 1 Concert Dub
it to the moon!

Parc de Rabaudy

Samedi 5 septembre

- 2 Concert Kalakuta Selectors
et repas partagé au bord
du lac

- 3 Kart à pédales : ça roule
pour les plus jeunes!

- 4 Vide-grenier autour du lac,
beau succès pour les 92
exposants!

- 5 Le village associatif
dans tous ses états, au
programme judo, danse,
jardinage, billard, pêche
à la ligne...

- 6 Feu d'artifice!

Parc des Fontanelles

Dimanche 6 septembre

- 7 Les 163 stands du vide-
grenier ont été pris d'assaut
par les chineurs!

- 8 Spectacle de rue, le public
toujours au rendez-vous
pour « Le Cabaret bucolique
Félicien »



Fête aux parcs : 1 jour, 1 parc !

- 9 Présentation de mini animaux
avec la ferme les animo'biles :
coq, lapins, canards, chèvre...

- 10 Tour de grimpe





5



6



1



7



8



9



10

REMERCIEMENTS :

Un grand merci à l'ensemble des participants et associations qui se sont mobilisés pour cette Fête aux parcs !

- Amnesty International
- An'Sy relaxation Qi gong
- Association des pêcheurs à la ligne
- Avenir Castanéen
- Les Brodeuses du Lauragais
- Comité des fêtes
- Comité de jumelage
- Comité de quartier des Fontanelles
- CRAHB
- Danser à Castanet
- Go Elan Gym
- Les Emul'sifon
- Les Jardins Familiaux
- MJC
- NordicWalk Forme et plein Air
- Les Parazits
- Pix Whale
- Plongée pour tous
- Sport Pétanque Avenir
- Sève de Cocagne



Journées du patrimoine : une invitation au voyage

Organisées les samedi 19 et dimanche 20 septembre derniers, les traditionnelles journées du patrimoine proposaient aux visiteurs une incursion dans l'histoire et l'architecture locales. Retour vers le passé...

Balade découverte
du patrimoine
architectural

Cette année, les journées du patrimoine prenaient la forme d'un voyage: un voyage dans le temps à travers ses manifestations architecturales, d'abord. Le service culturel de

la Ville avait ainsi concocté une « balade découverte » des édifices situés le long de l'ancienne « nationale 113 », devenue route départementale en 2004. Un voyage dans le temps qui se poursuivait ensuite par une visite de l'orgue et un concert à l'église, proposés par les Amis des orgues, pour finir par une plongée dans l'ancien Castanet, ses coutumes, ses anecdotes, avec l'association Abaréjadis. « Chaque année, cette journée constitue ainsi un moment privilégié pour découvrir ou redécouvrir la densité patrimoniale de Castanet-Tolosan » résume Pierre Prini, Conseiller municipal délégué au patrimoine.



Remonter le temps sur l'avenue de Toulouse

Si les murs ont parfois des oreilles, ils sont aussi très bavards: dans la Ville, certaines façades racontent ainsi des épisodes plus ou moins anciens de Castanet-Tolosan. La visite découverte intitulée « le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir » donnait ainsi voix au

passé, au gré des édifices et des époques. Elle donnait également à voir les différentes étapes de construction de la ville et comment l'architecture moderne fait corps avec les bâtiments anciens. La balade démarrait devant le 49 avenue de Toulouse : un point de départ qui résumait en soi tout le propos du voyage - ou comment le présent a trouvé sa place dans le passé et l'avenir de la Ville.

Plus loin, les voyageurs découvrent les murs de l'ancien château de Gouttes, longtemps désaffecté, aujourd'hui l'actuelle mairie. Lui faisant face, le bâtiment de briques roses accueillant la MJC a lui aussi une histoire à raconter : jadis, ce bâtiment représentatif de l'architecture rurale traditionnelle était l'hospice Saint Jacques ; reconstruit en 1646, il était tenu par des religieux qui accueillaient pèlerins et déshérités. Il abrita le culte et les offices jusqu'au XIXe siècle. Un peu plus bas, sur « la 113 », l'église Saint Gervais Saint Protais a elle aussi sa mélodie à faire entendre – une mélodie qui monte de son orgue vieux de 147 ans et qui, lors de la journée du patrimoine, prit la forme de pièces de Bach interprétées par la musicienne Loriane Llorca, lors du concert proposé par les Amis des orgues.

Terminus du voyage architectural proposé par le service culturel municipal, le Musée permettait ainsi aux visiteurs d'ouvrir une fenêtre sur le passé, ses anecdotes et ses traditions. Comme de coutume pour les journées du patrimoine, il proposait en outre une exposition temporaire. Cette année, le thème était la presse satirique et son évolution, du Charivari publié dans les années 1830 au Charlie Hebdo contemporain.

Sauvegarder et promouvoir l'histoire locale

C'est en 1991 qu'ouvre le musée du vieux Castanet, à l'initiative de l'association Abaré-jadis née deux ans plus tôt. Dès son ouverture, c'est son ancrage dans la tradition castanéenne qui le caractérise. « *Le projet datait en effet de bien avant, raconte Anne-Marie Séguy, Présidente de l'association qui gère et anime le site. À la fin du XIXe siècle, la loi Ferry incitait les instituteurs à promouvoir l'histoire locale. Danton Cazelles, enseignant alors en poste dans la commune, essaya de créer un musée mais n'y parvint pas. C'est donc son flambeau que nous avons repris.* » Pour ainsi éclairer des temps révolus et guider les visiteurs dans le Castanet du XIXe siècle, le musée dispose d'outils et d'objets d'époque, mis en scène par thèmes : l'école, la pièce de vie...

Un musée à l'ADN typiquement castanéen

C'est aux habitants de la Ville que le Musée doit une grande partie de sa collection : les outils des artisans qui y sont rassemblés sont en effet des dons, et leurs propriétaires de l'époque

sont présentés en photographies. Marchand de cierge, bourrellier, sabotier, fabricant de coiffes, maréchal-ferrant... c'est ainsi la vie économique castanéenne qui est rappelée. La reconstitution d'une salle de classe, du marché tel que décrit par Danton Cazelles ou encore de la pièce de vie réalisée avec des meubles issus de familles castanéennes vous transportera également dans le Castanet d'antan.

Dépaysement assuré !

« *Nous essayons de faire perdurer une vie que les jeunes générations ne pourront même pas imaginer*, explique Anne-Marie Séguy. *À l'époque des téléphones portables, de la haute technologie et de l'information instantanée, comment en effet imaginer que les décès étaient annoncés par une personne qui faisait du porte à porte ou que les nouvelles étaient criées par le garde-champêtre ? En termes d'alimentation, les jeunes sont également très surpris d'apprendre que jadis, le seul poisson connu fut la morue salée... »*

Sur les anecdotes sur Castanet-Tolosan, Anne-Marie Séguy est intarissable. Et si vous avez manqué le voyage proposé le 20 septembre dernier, vous pouvez encore partir à la découverte des différentes facettes de l'histoire castanéenne : l'association Abaré-jadis publie en effet différents ouvrages et les catalogues des expositions temporaires qu'elle a organisées pour les journées du patrimoine. L'architecture locale et ses édifices phares tels que l'église ou la halle, ou encore la façon dont la Révolution s'est déroulée à Castanet n'auront alors plus de secret pour vous...

ZOOM

ENTRE ANECDOTES ET GRANDE HISTOIRE

Rue du Dr Delherm, école Damase Auba... Inscrite dans sa toponymie, l'histoire de la Ville a parfois croisé de grandes figures. Ainsi, saviez-vous que le Pape Pie VII avait fait escale à Castanet-Tolosan ? Que, médecin radiologue et conseiller général sur le canton, Louis Delherm avait fait construire sur l'actuelle place Richard une halle de style Eiffel à l'occasion de la venue du Ministre de l'agriculture pour le comice agricole organisé en 1929 ? Que ce même médecin-radiologue connaissait Marie Curie ? Que Damase Auba, ancien Maire de Castanet, était un tonnelier dont les outils sont exposés au musée du vieux Castanet ?



Ancienne mairie au début du XXe siècle

Les moins de 13 ans
à l'entraînement



Handball : Un CRAHB aux pincés d'argent

Fort de quelque 300 licenciés encadrés par une quinzaine d'entraîneurs bénévoles, le Castanet Ramonville Auzeville HandBall (CRAHB) est un club en plein développement. Évoluant vers une certaine professionnalisation, le Club vise à consolider les bons résultats préparés par son école sportive et accumulés par ses équipes.

Proposant une école de hand ouverte aux moins de 9 ans et 5 catégories féminines et masculines pour les joueurs de 11 ans à 18 ans et au-delà, l'association a su s'imposer tant au niveau régional que pré-national. Ainsi, l'an dernier, ce sont les équipes premières, masculine et féminine, qui ont honoré l'objectif fixé en début d'année – atteindre le milieu de tableau du championnat national. De même, en juin dernier, l'équipe masculine des moins de 13 ans finissait en tête de sa poule, tandis que le groupe féminin remportait son championnat régional et que les moins de 15 ans garçons étaient eux aussi finalistes...

Loin de s'endormir sur ses lauriers, le CRAHB s'est donné des objectifs exigeants: ses seniors hommes espèrent ainsi une montée en nationale N3, tandis que les moins de 18 ans se rêvent en championnat de France. Pour les jeunes joueurs, le club ambitionne, à plus ou moins longue échéance, de les emmener au niveau le plus haut de leur catégorie.

Une démarche d'amélioration constante

« Nos bons résultats sportifs découlent en grande partie de l'engagement des bénévoles, souligne Lisa Wojtusiak, Présidente du CRAHB. Ce sont eux qui assurent la gestion quotidienne du club; sans leur travail et leur engagement, peu de chose seraient possibles ». Pour les épauler, le CRAHB s'est doté d'un salarié depuis le mois d'août: « C'est une nouveauté

pour nous, commente Lisa Wojtusiak. Jusqu'à présent, nous n'avions fonctionné qu'avec des entraîneurs bénévoles. Mais, depuis environ 3 ans, le club cherche à se développer et cette embauche était devenue nécessaire. D'autant que la fédération française de handball (FFHB) pousse les clubs à se professionnaliser. »

La nouvelle recrue a donc en charge l'entraînement de plusieurs équipes, la formation des entraîneurs bénévoles et l'organisation de manifestations.

L'école de handball labellisée

« Depuis plusieurs années maintenant, l'école de handball du CRAHB peut s'enorgueillir du label argent décerné par la FFHB aux clubs proposant une offre de pratique diversifiée, structurée et adaptée aux attentes des jeunes joueurs, explique Patrick Paris, adjoint au Maire délégué aux sports, nous sommes fiers car il s'agit de la 4^e école de sport labellisée après celles des clubs de football, de rugby et de tennis ». Pour obtenir cette distinction, les clubs doivent notamment satisfaire à des critères quantitatifs tels que le nombre d'enfants licenciés sur la saison ou le niveau d'encadrement. Les exigences sont également qualitatives, notamment en termes de pratique éducative. « Au-delà du gage de qualité qu'il représente, ce label est une preuve de l'engagement du club dans le développement de la pratique du handball auprès des publics les plus jeunes » conclut Lisa Wojtusiak.





Féeries d'hiver



ça bouge à Castanet 19

Marchés castanéens

DÉCOUVREZ
ET PARTAGEZ
L'ACTU DE VOTRE VILLE!



Vide-greniers



Agenda sportif



Présentation de saison culturelle

Nuit au musée

Sur 

ou en ligne sur :

www.castanet-tolosan.fr



Castanet-Tolosan • Salle du Lac

CASTANET-TOLOSAN FÊTE SES JUMELAGES

dim. 11 oct. 9:30



Cérémonie officielle
suivie d'un apéritif offert par la Mairie
Entrée libre

Info : comité de jumelage
05 62 71 89 58



CASTANET
TOLOSAN